



Communiqué de presse **Le Projet de nouvelle gouvernance du Mouvement Olympique et Sportif Territorial de Bretagne (MOST)**

Le 16 octobre 2018 à Loudéac, le MOST de Bretagne présentera les bases de son projet de Nouvelle Gouvernance du sport breton. Ce projet est issu du travail effectué durant plus de 10 mois lors d'un **Dispositif Local d'Accompagnement** réalisé grâce au soutien de la CRESS de Bretagne et de ses partenaires financiers, la Direccte de Bretagne, la caisse des dépôts et le Conseil régional de Bretagne et du Mouvement associatif de Bretagne, pilote régional du DLA.

Cette initiative, sans précédent en France par son importance, réunissait le Mouvement Olympique et sportif breton dans son intégralité, accompagné de 10 disciplines, ligues et Comités départementaux réunis.

Pourquoi, ce travail colossal a-t-il été entrepris ? Les causes sont multiples mais nous citerons :

L'évolution du financement du sport

- Diminution permanente des financements publics
- Passage d'une logique de financement global à un financement par projet et d'une logique de subvention à une logique de commandes publiques

La nouvelle organisation territoriale

- Réflexion du Mouvement sportif sur la structuration pour prendre en compte la loi NOTRe (EPCI et métropoles)

La nouvelle Gouvernance du Sport

- Trouver un mode de fonctionnement en adéquation avec la future Nouvelle Gouvernance du Sport Français.

L'évolution des pratiques

- Nouvelles motivations de pratique : aujourd'hui la finalité première à pratiquer une activité physique ou sportive est l'entretien physique et la santé, viennent ensuite le plaisir, la nature, le social puis la performance / compétition.
- De nouvelles demandes : sport santé, sport dans les entreprises, e-sport
- Mais une pratique de plus en plus informelle (2/3 des français ont une pratique régulière mais 1/4 pratique en club)
- Evolution des acteurs du sport (développement du privé à but lucratif)
- Le numérique qui bouleverse l'organisation de l'offre (application numérique qui repose sur l'organisation informelle des pratiques)

Face à ces évolutions, le Mouvement Olympique et Sportif Territorial de Bretagne réagit en mettant en place une nouvelle stratégie territoriale afin de mieux répondre aux besoins et aux attentes de ses adhérents et aux évolutions des pratiques.

Pour cela, le mouvement sportif doit être **uni**, en mutualisant ses expertises, c'est ainsi qu'il

pourra progresser, innover. De plus, il fera davantage autorité dans le paysage régional et pèsera auprès des institutions (Etat, collectivités territoriales, EPCI) et des autres acteurs du sport.

Le Mouvement sportif doit également avoir une **vision prospective**, regarder vers l'avenir, penser et accompagner le « club de demain » (nouveaux publics, nouveaux services) quelle que soit sa forme, qu'elle soit réelle ou virtuelle (communauté sportive, lieux hybrides).

Le Mouvement olympique et sportif territorial (MOST), composé du CROS et des 4 CDOS définit ainsi une nouvelle offre d'accompagnement auprès de ses adhérents et partenaires sous quatre formes : les **Services**, les **Conseils**, la **Formation** et les **Outils**. Après analyse par un Comité de pilotage technique des besoins et des compétences à mettre en œuvre, seront définis les leaderships, les mutualisations, les complémentarités ou la recherche de ressources extérieures nécessaires à la réalisation de cet accompagnement.

Le MOST lance également son observatoire territorial du sport, en partenariat avec les autres acteurs du sport afin de recueillir les données et d'analyser le monde sportif breton. Cet observatoire a pour objectif d'accompagner le mouvement sportif dans son développement, d'accompagner les Collectivités territoriales, les EPCI dans la définition de leur politique sportive et d'accompagner les réflexions prospectives d'un Lab Sport Innovation à l'horizon 2030 qui réfléchira au « Club de demain », pour permettre de rester à l'avant-garde du sport français.

Ce soutien global sera proposé par le **Centre Territorial d'Expertise, de Ressource et de Développement du Sport (CTERDS)** piloté par le MOST breton.

Les travaux du Comité de pilotage de la gouvernance se dérouleront principalement sur la saison 2018/2019. Un bilan sera réalisé en fin de saison.

Conclusion

C'est la responsabilité du Mouvement Sportif Breton de trouver comment s'adapter et appréhender toutes les évolutions de paradigmes pour continuer à avancer.

Rappelons que la Bretagne est classée dans les premières de la classe pour le ratio sportifs licenciés par population et qu'avec 9500 clubs abritant plus d'un million de pratiquants licenciés, elle représente une force non négligeable dans le paysage sportif de l'hexagone.

Sur le plan économique, elle n'est pas en reste car en 2015, le poids économique du sport représentait, 3,3% du PIB régional soit plus de 2,2 Milliards d'euros et plus de 21 000 emplois à temps plein.

Restitution officielle : Vers une nouvelle structuration du mouvement sportif breton
Le **mardi 16 octobre 2018 à 17h30** au Foyer municipal, 36 rue de Moncontour à Loudéac.

Contacts :

Jean-Paul CANAUD
Responsable du projet de gouvernance du sport breton
06 85 74 45 52

Caroline VINCENT
Directrice du Comité Régional Olympique et Sportif de Bretagne (CROS Bretagne)
02 99 54 67 71
06 82 31 71 73
bretagne@franceolympique.com